



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

Motion relative au renforcement des services d'assistance dans les maternités de La Réunion

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

28 novembre 2023

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 21 novembre 2023

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 38
- représentés : 10
- absent : 1

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept novembre à seize heures trente-quatre minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Jean-Pierre Thérincourt, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard

Étaient représentés :

Charles Emile Gonthier par Liliane Abmon, Bernard Picardo par Jacquet Hoarau, Jean Richard Lebon par Marcelin Thélis, Sylvie Jean-Baptiste par Daniel Maunier, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé par Mimose Dijoux-Rivière, Martine Corré par Sylvie Leichnig, Evelyne Robert par Véronique Fontaine, Nathalie Fontaine par Monique Bénard, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

Absent :

Henri Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Motion relative au renforcement des services d'assistance dans les maternités de La Réunion

- Vu** l'alinéa 11 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946,
- Vu** le Code de la Santé publique et notamment son article L 1110-1 garantissant le droit fondamental à la protection de la santé [devant] être mis en œuvre par tous moyens possibles au bénéfice de toute personne,
- Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,
- Considérant** l'augmentation très significative du nombre de prises en charge post hospitalisation en sortie de maternité consécutives à l'aggravation des difficultés au sein des familles (difficultés sociales, financières...) ;
- Considérant** que l'accès aux soins (mise en place d'une couverture sociale, maintien des droits, prise en charge des soins, poursuite des soins après l'hospitalisation) doit être facilité pour ce public fragile en sortie de maternité ;
- Considérant** que l'accès aux droits (information, orientation, coordination, accompagnement, constitution ou régularisation des dossiers administratifs) doit être facilité pour ce public fragile en sortie de maternité ;
- Considérant** que les difficultés que subissent ces personnes fragiles en sortie de maternité les exposent aux violences intra familiales, aux violences conjugales alors que La Réunion est la troisième région de France la plus touchée par ces violences selon une enquête menée par l'Institut national d'études démographiques (INED) en 2021 ;

**Le Conseil municipal du Tampon,
réuni le lundi 27 novembre 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

après en avoir débattu

A l'unanimité

- Demande** au Ministre de la Santé et de la Prévention un renforcement des services d'assistance sociale dans les maternités de La Réunion pour une plus grande efficacité de la prévention ;

- **Demande** à Monsieur le Président du Conseil départemental un renforcement des services d'assistance sociale pour un meilleur suivi des personnes en sortie de maternité ;

- **Précise** que cette motion sera transmise à l'ensemble des maires et des présidents d'EPCI de La Réunion, à Monsieur le Président du Conseil départemental de La Réunion, à Mesdames et Messieurs les Parlementaires de La Réunion, à Madame la Présidente de la Région Réunion, à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Pierre, à Monsieur le Préfet de La Réunion, à Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention et à la Première Ministre.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,